

1536-1798

L'Ancien Régime

Durant trois siècles, la Suisse est morcelée en de nombreux territoires avec des statuts variés, dont les treize cantons.

Malgré une apparence démocratique, la plupart des pouvoirs sont concentrés entre les mains de riches et puissantes familles (c'est ce qu'on appelle l'Ancien Régime). La Confédération est complètement décentralisée et la Diète est impuissante.

Ce système n'évolue pas jusqu'aux révolutions de la fin du XVIII^e siècle.

Le territoire suisse (→ carte 4, p. 39)

Sous l'Ancien Régime la Suisse comprend :

- cinq cantons ruraux : UR, SZ, NW/DW, GL, AI/AR ;
- sept cantons-villes (la ville et ses territoires sujets) : LU, ZH, BE, FR, SO, BA*, SH ;
- un canton mixte : ZG ;
- des bailliages communs (territoires appartenant à plusieurs cantons – de deux à douze selon les cas – et administrés selon un tournus entre eux) ;

Bailliages communs : Echallens, Gandon, Orbe, Mex, Morgé, Schwarzenburg, Baden, Freie Aemter, Thurgovie, Rheintal, Usnach, Gaster, Goms, Sargans, Valmaggia, Locarno, Lugano, Mendrisio.

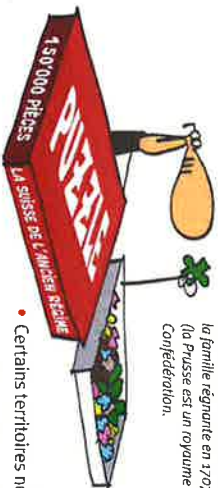
– des alliés (territoires liés à la Confédération sans en être membres, ainsi que leurs propres sujets).

Alliés : Valais, ligues grisonnes et leur bailliage commun de la Valtelline, villes de Bienne, Mulhouse, Saint-Gall et Rorschach, comté de Neuchâtel, abbaye de Saint-Gall, ville et république de Genève, évêché de Bâle, abbaye d'Engelberg, république de Gersau.

Des frontières floues

- Certains alliés n'ont des liens qu'avec quelques cantons.

Exemple : Neuchâtel n'est allié qu'à Berne et Soleure. A l'extinction de la famille régnante en 1707, la principauté neuchâteloise devient Prussienne (la Prusse est un royaume du nord de l'Allemagne), mais reste allié à la Confédération.



- Certains territoires ne sont que partiellement alliés.
Exemple : la partie francophone de l'évêché de Bâle (actuel canton du Jura) est bien plus proche de la Confédération que la région germanophone (aujourd'hui, encore très liée au Saint-Empire).

- Les limites de la Confédération des treize cantons, pas toujours bien définies, sont proches des frontières actuelles.

La ville allée de Mulhouse (Alsace) ainsi que la Valteline (au sud des Grisons) sont des territoires qui ne font, aujourd'hui, plus partie de la Suisse. A l'inverse, quelques communes genevoises, ainsi que le Fribourg (nord de l'Argovie) et la seigneurie de Bâlep (est des Grisons) ne font, à l'époque, pas encore partie du pays.

Un système figé

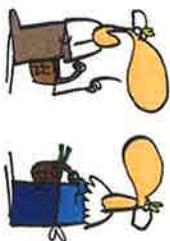
- Après 1536, les Suisses mettent fin à leurs ambitions militaires et penchent de plus en plus vers la neutralité (même si l'alliance avec la France persiste, à la suite de la paix signée en 1516, après la bataille de Marignan, → p. 27). En signant de nombreux accords avec les puissances qui les entourent, ils permettent à leurs hommes, des mercenaires, d'aller combattre en masse pour les souverains étrangers.

Il y a eu jusqu'à 60 000 mercenaires engagés en même temps hors de Suisse.



- Jusqu'en 1798, malgré les divisions religieuses et les oppositions entre villes et campagnes, la structure de la Confédération évolue peu.

A l'époque, on appelle la Suisse « Corps helvétique », « Treize Cantons » ou « Lignes ». Le seul organe commun du pays est la Diète (→ p. 26) dont les membres ne sont pas tenus d'appliquer les décisions.



- Le pouvoir se concentre entre les mains de quelques riches familles, surtout urbaines. Le système de gouvernement est d'apparence démocratique, mais son renouvellement est entre bourgeois et aristocrates. Malgré le vieux principe de l'égalité des hommes libres, les habitants sont des sujets (ils n'ont pas de droits). Les corporations de métiers sont très influentes.

Dans le canton de Vaud, on lit encore sur certains édifices l'inscription « Leurs Excellences de Berne », abrégée « LEE » (les lettres sont doublées pour marquer le pluriel). C'est une référence aux dirigeants du canton de Berne qui occupait le Pays de Vaud à l'époque.



Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, une armée de 2000 Savoyards tente de prendre Genève en esclavant ses tempêtes. Une partie de la troupe parvient à entrer dans la ville, mais les habitants réagissent suffisamment vite pour chasser les envahisseurs ou les faire prisonniers. Cette résistance est symbolisée par le geste de Catherine Royoume (dite Mère Royoume), qui a jeté un pot en étain sur la tête d'un soldat savoyard. Aujourd'hui encore, début décembre, les Genevois fêtent l'Éscolade et la Mère Royoume en brisant des mouzites en chocolat.

* BA : Bâle avant que le canton ne soit divisé (→ p. 46)